



LES INFOS DU CONSEIL SCHLIERBACH

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2015

ACTUALITÉS

DES NOUVELLES DU FOSSÉ

Démarrés en novembre dernier, les travaux du fossé touchent à leur fin. Ils auront permis de supprimer le risque d'engorgement au niveau du déversoir d'orage situé à proximité de l'aire de jeux.



Petit rappel pour bien comprendre l'importance de ces travaux :

Les réseaux d'eaux dans notre village... en quelques mots
Toutes les constructions et toutes les chaussées de notre village sont dotées de systèmes d'évacuation pour les eaux d'assainissement (envoyés vers la station d'épuration de Sierentz) et les eaux de pluie.

Du fait de la topographie de notre village, une grande partie de ces conduites converge vers les rues du Chêne et du Ruisseau, sous lesquelles passent deux grosses conduites :

une conduite d'eaux pluviales, par laquelle transite l'eau en provenance de l'amont du village (ruisseau et fossés) et une petite partie des eaux de pluie collectées dans le village

ainsi qu'une conduite d'assainissement qui reprend les eaux usées, mais aussi la plus grande partie des eaux de pluie collectées dans le village (la plupart des rues ne disposant pas encore de réseau séparatif)

Ces deux conduites rejoignent le « déversoir d'orage » situé à proximité de l'aire de jeux (rue de Bâle). Jusqu'à présent, la capacité d'évacuation de ce déversoir était inférieure de l'ordre de 50% à la capacité des deux conduites d'eaux pluviales et d'assainissement. Lors de fortes pluies, cette limitation de capacité se traduisait par une montée en charge du réseau dans le village, avec saturation des avaloirs et débordements sur la chaussée.

Le projet de fossé

Le projet qui s'achève aura permis de supprimer cette limitation de capacité. Les eaux pluviales sont désormais dirigées vers une nouvelle conduite, puis vers un fossé où elles s'écoulent jusqu'à l'ancienne gravière.

Le coût total des travaux s'élève à 235 000€ H.T., auxquels s'ajoutent 20 000€ H.T. de prestation d'études et maîtrise d'œuvre. Le Conseil Général du Haut-Rhin participe au financement de ce projet à hauteur de 40 000€ H.T.

Perspectives

Le projet de fossé est une première étape dans la protection du village lors de fortes pluies. Ce fossé ne permettra pas d'éviter le risque de coulées d'eau boueuse, pour lequel des actions en amont du village sont nécessaires : actions de limitation du ruissellement sur les parcelles agricoles, création de zones d'expansion de crue ou d'un bassin de rétention.

Une réflexion sur la gestion des eaux pluviales dans le village sera par ailleurs engagée dans le cadre du projet de Plan Local d'Urbanisme.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Budget

Le Conseil municipal a voté le budget primitif pour l'année 2015. C'est un budget équilibré mais «serré» et réaliste. Il prend en compte deux paramètres essentiels : le remboursement des emprunts et la baisse de 30% d'ici 2017 de la dotation globale de fonctionnement que l'état verse aux collectivités locales. Le Conseil, sur proposition de la commission des finances, a décidé de ne pas augmenter les taxes. Les principales dépenses prévues pour cette année concerneront le fossé en aval du village, les travaux nécessaires de voirie, le Plan local d'urbanisme, l'achat de différents outillages pour nos agents techniques, le renouvellement du matériel informatique pour les services de la mairie et le périscolaire.

Voirie

Le Conseil municipal a approuvé le projet de déclassement d'une partie de la rue des Labours en vue de son aliénation et

donne son accord pour le lancement d'une enquête publique. Le but de ce projet est de permettre une jonction piétonnière entre la rue des Labours et la rue des Jardins.

Vie associative

En accord avec les présidents des associations et selon des critères précis, le Conseil municipal a voté le versement aux associations des subventions suivantes :

ACL : 1800 €	La source : 60 €
Amicale des sapeurs pompiers : 40 €	Les Amis de Lauzun : 40 €
Apiculteurs du pays de Sierentz : 60 €	Les Lutins de la planchette : 80 €
Art humanitaire : 860 €	Orchestre d'Harmonie : 170 €
Association Saint Léger : 40 €	Pétanque club : 150 €
AS Schlierbach : 1130 €	Soleil d'Automne : 330 €
Chorale Sainte Cécile : 40 €	

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Environnement

La Com Com du pays de Sierentz nous informe, dans un - L'opération Haut-Rhin propre aura lieu le samedi 11 avril. Rendez-vous place de Lauzun à 8h30.

- La commission rappelle la nécessité de tailler les haies qui peuvent gêner le déplacement des piétons, notamment aux abords des écoles et dans les rues où il y a beaucoup de circulation !

Bâtiment

Les problèmes d'alarme et celui des lumières extérieures de la salle des fêtes devraient être réglés dans les prochaines semaines. Une révision du contrat de location de la salle est à l'étude. Il y a lieu d'organiser des événements culturels. La commission a précisé les critères pour la location de la

salle pour de tels événements : ouverture au public, vocation culturelle de l'événement, fourniture par l'association des flyers/affiches pour la communication.

Communication

Le Criquet's mag sera distribué le 07 avril prochain à tous les parents. Cette publication trimestrielle a pour objectif d'informer du travail et des objectifs du Périscolaire de Schlierbach.

Aînés-Jeunes

Le questionnaire pour les jeunes Schlierbachois a été finalisé. Il sera envoyé dans les jours prochains aux 13-17 ans..

DIVERS

Deux camps d'été pour nos jeunes sont organisés par Simone Weinstich, directrice du Périscolaire :

- du 13 au 17 juillet pour les enfants de 8 à 11 ans
 - du 20 au 24 juillet pour les ados de 12 à 17 ans.
- Il reste encore des places ! Contact : 03 89 26 86 23

La balayeuse passera le mardi 7 avril. N'oubliez pas de laisser le libre passage pour la machine en ne stationnant pas le long du trottoir.

Cartes nationales d'identité

A l'approche des vacances, les délais pour renouveler votre carte se rallongent. Pour savoir si elle vous suffira pour voyager ou si un passeport vous sera plus utile, vous pouvez consulter le site www.diplomatie.gouv.fr.

Petit rappel au sens civique des maîtres qui promènent leurs chiens. Pensez à maintenir propres les trottoirs et les espaces verts. Merci de penser à vos voisins qui retrouvent devant chez eux un terrain... miné. Merci aussi de garder les chiens en laisse quand ils croisent un cycliste ou un coureur à pied. Chute, morsure, gare aux conséquences !

LE CHÊNE D'EDGAR

Le 21 mars dernier, un chêne a été planté, allée du Docteur Lorrain, par Edgar NEHLIG, garde forestier. Entouré de plusieurs conseillers municipaux, le maire a tenu à le remercier pour son engagement au service de la forêt. Ensemble ils ont rappelé que planter un arbre est une promesse de vie et d'espoir.



ÉTAT CIVIL

Naissances:

Kylian Specker le 2 février 2015
Elina Rosinha le 13 mars 2015

Mariage: Ozge Balci et Florian Duffner le 21 mars 2015



Note: Cette information ne remplace pas le PV du Conseil municipal. Prochain Conseil municipal: lundi 48 avril 34h 67